



CATHERINE TISSIER LA BONICHE DE L'O

Enrolée par l'organisation à l'adolescence, **Catherine Tissier a passé plus de dix ans à trimer dans diverses structures de l'institution. Jusqu'à ce qu'elle porte plainte, en octobre 2001, pour "travail dissimulé et rétribution contraire à la dignité"** . PAR PERRINE CHERCHÈVE

Lorsqu'un souvenir lui échappe ou qu'il reste douloureux, elle plisse les yeux, laissant apparaître quelques fines rides au front. Un bref silence, puis elle reprend le fil de son récit. Rembobine comme une pelote quinze ans d'une vie de boniche au service des adeptes de l'Opus Dei (l'« œuvre de Dieu », en latin), jusqu'à sa fuite en 2001. Se sont ensuivies des années de bataille judiciaire après qu'elle a déposé plainte pour « travail dissimulé et rétribution contraire à la dignité », en octobre de la même année. Puis les procès perdus, puis gagnés, en appel.



harmath associée

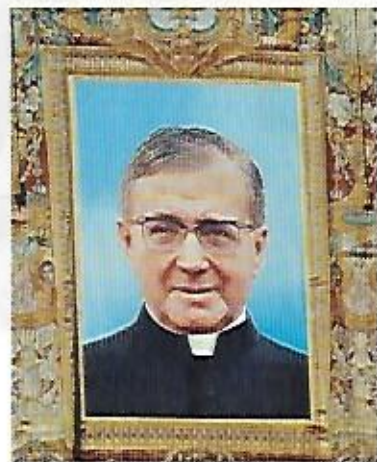
L'OPUS DEI, C'EST QUOI ?

Opus Dei signifie "œuvre de Dieu" en latin. Cette institution de l'Église catholique a été fondée en 1928 par Josémaría Escrivá de Balaguer, né le 9 janvier 1902, en Espagne, à Barbastro, dans la province de l'Aragon. Ordonné prêtre en 1925, il est mort le 26 juin 1975 à Rome. Le pape Jean Paul II l'a béatifié en 1992 et canonisé en 2002.

- Elle a depuis 1982 le statut de prélatrice personnelle du pape : c'est une circonscription ecclésiastique qui mène des tâches pastorales particulières, sans être rattachée à un diocèse.

- La vocation de l'Opus Dei est la sainteté au milieu du monde. Chacun, prêtre ou laïc, peut transformer sa vie quotidienne en moments de rencontres avec Dieu.

- L'Opus Dei compte environ 90 000 membres dans le monde, dont 80 % de laïcs, répartis en trois grandes catégories : les surnuméraires (mariés, ils ont leur propre domicile, se consacrent à leur vie professionnelle et reversent une partie de leurs revenus à l'organisation) ; les numéraires (célibataires, ils font vœu de pauvreté et de célibat et vivent dans des centres de l'Opus Dei) ; les numéraires auxiliaires (des femmes dont le travail consiste à s'occuper des centres).



chamara - agf / leemage

JOSÉMARÍA ESCRIVÁ DE BALAGUER, père fondateur de l'Opus Dei, a sa fête liturgique, le 26 juin.

- Tous suivent une formation et un programme spirituel précis (temps de prière, messe), qui rythment leurs journées. Ce programme et ses principes sont détaillés dans le livre de Josémaría Escrivá de Balaguer, *Chemins*. ■

Et cet ultime recours de ses ex-employeurs devant la Cour de cassation, toujours en suspens, telle une épée de Damoclès. Alors, parfois, ça fait des nœuds dans sa tête... Catherine Tissier, 45 ans cette année, n'était qu'une adolescente lorsqu'elle a été emberlificotée par l'Opus Dei. Pour elle, le hasard a été malveillant. À l'été 1985, le collègue privé Sainte-Croix de Provins, où elle est scolarisée, lui conseille un CAP. Catherine Tissier est en 5^e, elle a 14 ans, fâchée avec les études et pas mécontente d'intégrer pour trois ans l'École hôtelière Dosnon, à Couvrelles (Aisne). « On est allé voir, c'était formidable, raconte aujourd'hui Janine, la mère. Les

TAILLABLE ET CORVÉABLE À MERCI
Debout à 6 heures, couchée à 22 heures, Catherine Tissier a œuvré pour mériter sa "sanctification par le travail".

gens qui nous ont reçus étaient très aimables, très gentils. Ils finissaient nos phrases... On s'est dit : "Mon Dieu, que nous arrive-t-il ?" C'est extraordinaire. » Sauf qu'à aucun moment on ne leur dit que le centre de formation est un sous-marin de l'Opus Dei. Ni que leur gamine en deviendra la proie, petit à petit. Taillable et corvéable.

« Petit à petit. » C'est avec ces mots brefs que Catherine tente d'expliquer l'inexplicable : comment elle, baptisée par tradition et élevée par des parents non pratiquants, a été manipulée, envoûtée et exploitée pendant plus d'une décennie par les disciples de Josémaría Escrivá de Balaguer, le père

fondateur de l'Opus Dei. Debout à 6 heures, couchée à 22 heures après avoir fait le ménage, la plonge, servi à table, lavé le linge dans les diverses structures de l'Œuvre, à Londres, Paris, Marseille, Couvrelles. Trimant à l'œil pour mériter sa « sanctification par le travail », lui fait-on croire.

FAIRE DON DE SA VIE

C'est petit à petit que l'une de ses enseignantes, qui est aussi sa « préceptrice », l'invite dès sa première année de CAP à la dévotion. Une pression amicale, quelques phrases habilement glissées lorsqu'elles se croisent dans les couloirs de l'école – « Tu sais >



> que, la semaine prochaine, il y a une méditation. » Puis quelques jours plus tard : « Tu te souviens que... » Et enfin le jour même : « Tu sais que dans une heure il y a... » Celle-ci convainc la jeune Catherine, « facile et docile », précise-t-elle d'elle-même, d'être plus assidue à la confession, au catéchisme professé chaque lundi matin par l'aumônier, au prêche du prêtre le mercredi à la chapelle. « Ça ne ressemblait pas à du harcèlement, récuse-t-elle. Au début, je suis rentrée dans le truc pour avoir la paix : on voyait que j'étais là, que j'étais présente. »

À la rentrée suivante, Catherine Tissier se lie d'amitié avec une nouvelle élève, « déjà pratiquante », laquelle l'encourage à suivre la voie de Dieu. « C'est là que l'engrenage s'est fait », analyse-t-elle avec le recul. La novice et sa copine commencent à suivre le « plan de vie » de l'Opus Dei : messe quotidienne, chapelet à

UNE VIE DE MORTIFICATIONS

Pour pouvoir être consacrée « numéraire auxiliaire », Catherine Tissier, encore mineure, aura porté, conformément à la règle, le cilice, ce collier de fer assorti de pointes que l'on serre jusqu'au sang à la jambe.

portée de main, une demi-heure de prière le matin, un quart d'heure de lecture spirituelle, l'examen de conscience avant le coucher... En novembre 1987, Catherine signe sa lettre d'engagement avec l'ordre de ne pas en souffler mot à ses parents. Elle n'a pas 17 ans mais prononce des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance à l'Opus Dei, sans mesurer qu'elle a fait don de sa vie entière à l'Œuvre, de son futur héritage et qu'à sa mort ses proches ne pourront pas récupérer sa dépouille. « Je savais que j'allais être au service de l'Opus, dit-elle. Mais pour moi, ça allait avoir une fin. » On la forme, on lui apprend les codes, les normes, les mortifications : le cilice tous les jours (ce collier de fer assorti de pointes que l'on serre à la jambe jusqu'au sang), l'autoflagellation. Six mois plus tard, elle est consacrée « numéraire auxiliaire » (lire l'encadré, p. 41), reçoit une bible,

une croix et s'engage à porter la bonne nouvelle et l'apostolat... Elle n'est toujours pas majeure et, pour éviter que ses parents – toujours ignorants de son engagement – ne l'extirpent de ce piège, la direction de l'école les convainc d'envoyer Catherine en Angleterre durant l'année scolaire pour se familiariser avec l'anglais. Incontournable pour qui veut faire carrière dans l'hôtellerie, *isn't it* ? En réalité, la stagiaire fera le ménage dans un foyer londonien pour étudiants, dirigé par l'Opus, à défaut d'apprendre la langue de Shakespeare. Ce n'est qu'à sa rentrée, en juin, que ses parents découvrent la manip : « On leur a dit : "Votre fille est majeure. Sa famille, ce n'est plus vous, c'est nous" », se souvient Catherine.

"TOUT ÉTAIT FILTRÉ"

« Quand on apprend ça, c'est la chute d'adrénaline, reprend Janine. Je me suis dit que j'avais mis ma fille dans une secte ! » Pendant que Janine et Michel, son mari, remuent ciel et terre – jusqu'à alerter les plus hautes autorités de l'Église – pour récupérer Catherine, celle-ci se dévoue à l'Œuvre sans toucher un sou. Elle reçoit bien une fiche de paie, son salaire est bien versé sur un compte en banque à son nom. Mais elle n'y a pas accès : ses relevés sont adressés à ses employeurs qui conservent aussi ses chèques. Catherine signe régulièrement des chèques en blanc qui, l'apprendra-t-elle plus tard, ont servi à payer les Editions du laurier, la maison d'édition de l'Opus. Lorsque la numéraire auxiliaire a besoin d'argent de poche pour de petits achats (savon, shampoing, etc.), on lui verse quelques oboles consignées chaque mois par écrit sur une note de frais.

Pendant plus de dix ans, Catherine va vivre ainsi. Désargentée, quasiment cloîtrée, toujours « entre filles ». Lorsqu'elle croise un homme, elle baisse les yeux. Elle sort peu (toujours avec une

"ELLE ÉTAIT DANS UN ÉTAT LAMENTABLE. ELLE PESAIT 39 KG, NE SE METTAIT PLUS À TABLE, VOMISSAIT. JE ME SUIS DIT QU'ELLE ALLAIT MOURIR." JANINE TISSIER



google map

collègue, chacune d'elle surveillant l'autre), évite de regarder les vitrines des magasins pour échapper à la tentation. Elle ne se rend chez ses parents qu'un week-end par an. Et à tout moment les coups de fil passés par ses proches peuvent être écoutés et son courrier, ouvert. « *Tout était filtré* », précise-t-elle.

En 1997, Catherine a 26 ans. Elle est lasse. Lasse de trop travailler, lasse de ne « *pas avoir de vie* ». « *Il y a eu un moment de ras-le-bol*, dit-elle. *De révolte intérieure*. » Ses patrons mettent sa déprime sur le compte de problèmes liés à son enfance, de soi-disant relations tendues avec ses parents, et qui refont surface douze ans plus tard. On l'envoie chez un toubib proche de l'Opus qui la shoote aux neuroleptiques et aux tranquillisants. Et, pour lui « *changer les idées* », on la place comme jeune fille au pair dans une bonne famille de surnuméraires, nourrie, blanchie, enfin déclarée et payée 2 200 F (335,39 €) par mois pour s'occuper de trois enfants durant l'année

scolaire. C'est à cette époque que Catherine fera un malaise, suivi d'une hospitalisation de dix jours en HP à Sainte-Anne. A la fin de l'année scolaire, la jeune femme, épuisée, est renvoyée à l'Ecole hôtelière Dosnon qui, en plus d'être un lieu de formation, utilisait alors son vivier d'apprentis, de stagiaires, de numéraires, surnuméraires et numéraires auxiliaires pour assurer l'intendance du Centre international de rencontres voisin, relié par un souterrain. Un château, propriété de la prélature de la Sainte-Croix et de l'Opus Dei, composé de 29 chambres, 45 lits, trois salles à manger, dont une mise à la disposition des résidents venus participer à des retraites, des séminaires et des « *journées familles* ». Catherine tiendra encore le rythme quelques années.

Ce 12 janvier 2001, Janine et Michel viennent chercher leur fille à Dosnon pour passer ensemble le « *week-end annuel* » dans la maison familiale de Provins. Ils découvrent stupéfaits leur fille âgée de 29 ans, amaigrie,

L'ÉCOLE HÔTELIÈRE DE DOSNON, à Couvrelles (Aisne), est un sous-marin de l'Opus Dei, qui utilise apprentis et stagiaires pour assurer l'intendance du Centre international de rencontres, relié au centre de formation par un souterrain.

lessivée. « *On ne l'avait pas vue depuis un an et elle était dans un état lamentable*, se souvient Janine. *Elle pesait 39 kg, ne se mettait plus à table, vomissait. Je me suis dit qu'elle allait mourir, ce n'était pas possible.* » Affolés, ses parents la convainquent enfin d'aller voir le médecin qui lui prescrit un arrêt de travail immédiat. « *Ils m'ont fait craquer* », reconnaît-elle. Et reprendre ses esprits : dans la foulée elle porte plainte contre l'Opus.

LONGUE CONVALESCENCE

Assise un peu trop droite sur le canapé, son cairn terrier tout fou sur les genoux, et cherchant des yeux l'approbation d'Arnaud, son mari depuis 2009... Voici la Catherine d'aujourd'hui : à l'abri dans sa maison cocon de Sens, entourée d'un jardin avec un petit potager qu'elle entretient avec passion, l'ex-numéraire auxiliaire raconte sa longue convalescence. Comment elle a été abîmée physiquement et psychologiquement. Comment elle a repris >


éric delvaux
catherine boullay
le 5/7
avec tous les jeudis la participation de Renaud Dely, directeur de la rédaction de Marianne


"ON M'A GOMMÉ TOUS LES SOUVENIRS QUE J'AVAIS AVANT 14 ANS. MAINTENANT, ÇA REVIENT UN PEU, MAIS JE N'AI PAS TOUT."

> pied « petit à petit » grâce à ses parents. Sans eux, pugnaces, elle n'aurait jamais eu le courage de quitter l'Opus Dei, et peut-être aurait-elle cédé aux multiples tentatives de ses membres pour la faire revenir au bercail ? « *Quand ma fille a repris 5-10 kg, ils sont venus plusieurs fois à la maison pour la convaincre de revenir*, raconte Janine. *Elle ne voulait pas. Elle se cachait, mais ils n'ont pas lâché.* » Janine aussi n'a pas lâché. Elle a cessé un temps de travailler pour ne pas la laisser seule, au cas où on viendrait la lui reprendre, et filtré les appels téléphoniques.

"RETROUVER SA DIGNITÉ"

Pour chasser les fantômes de l'Œuvre de Dieu, et tourner définitivement la page, la famille a quitté la sous-préfecture de Seine-et-Marne pour la ville chef-lieu de l'Yonne. Et Catherine a repris le cours de sa vie là où elle l'avait laissée, quand elle n'était encore qu'une gamine. « *On m'a gommé tous les souvenirs que j'avais avant 14 ans. Maintenant, ça revient un peu, mais je n'ai pas tout* », prévient-elle. « *Il a fallu repartir de zéro. Elle avait 30 ans et me faisait des fleurs en papier crépon. Pour moi, c'était comme un second accouchement* », reprend Janine. Quand elle fait la connaissance d'Arnaud, Catherine a 37 ans et « *c'était comme si j'avais rencontré une ado* », souligne ce dernier. « *Quand elle me regardait, elle n'arrivait pas à soutenir mon regard. Je n'ai pourtant pas une tête de méchant !* » sourit-il. Catherine a appris un métier

– elle est désormais aide-soignante dans une maison de retraite – et est retournée, difficilement, à la « vie réelle ». D'abord diminuer la dose de médicaments, reprendre des forces, dormir, longtemps. Ensuite mettre un nez dehors. Sortir seule dans la rue. Habiter seule. Faire les courses pour remplir le frigo de produits inconnus. Se coltiner les démarches administratives, la Sécu, le loyer. Passer le permis. Retrouver son autonomie et des idées claires. « *Ça a été très long. J'avais toujours l'impression d'être suivie, de reconnaître un visage* », explique-t-elle.

Aujourd'hui encore, elle évite la foule, n'est pas à l'aise en société. « *Quand il y a trop de monde, je me mets systématiquement en retrait et j'évite de participer aux conversations*, poursuit-elle. *J'ai toujours l'impression d'être inférieure aux autres* », malgré les mots rassurants de sa mère qui lui répète sans cesse qu'elle « *existe en tant qu'un être humain* ». Mais Catherine ne rattrapera pas sa jeunesse. Elle l'a zappée : elle n'a pas pu danser sur la *Macarena*, ni reprendre les tubes de Patricia Kass avec les copines, ni faire de hola après la victoire des Bleus au Mondial en juillet 1998, ni sangloté devant le film *Titanic*... Elle n'a pas pu, non plus, avoir d'enfant, et de cela, elle ne pardonnera jamais l'Opus. Mais elle va mieux. « *Aujourd'hui, dit sa mère, Janine, je la trouve bien. Mais elle a encore besoin de retrouver sa dignité.* » Pour cela, il lui faudra attendre jusqu'à cet été la décision des magistrats de la Cour de cassation. Et tout dépendra du verdict. ■ P.CH.

L'ENQUÊ

A en croire son représentant en France, l'Opus Dei est l'objet de nombreux mensonges et fantasmes. Un angélisme qui ne convainc guère : l'organisation aurait été impliquée dans des transferts d'argent suspects. Une affaire dont il y a lieu de penser qu'elle a été étouffée.

PAR VLADIMIR DE GMELINE

C'est un petit livre rouge qui n'a rien à envier à l'original. Sauf qu'ici point de préceptes lénifiants comme ceux que « le Grand Timonier » Mao infligeait au peuple chinois. Seulement une enfilade de propos plus insipides les uns que les autres, rédigés sous le prétexte louable de dire enfin toute la vérité et rien que la vérité sur l'Opus Dei. Dans ses *Confidences inédites* (Le Cherche-Midi), Mgr de Rochebrune – cet ancien « ingénieur et docteur en génie électrique » ordonné prêtre, puis fait monseigneur par Benoît XVI en 2016 – nommé représentant de l'organisation en France par Javier Echevarria (prélat de l'Opus Dei à Rome, disparu en décembre 2016 et remplacé par Fernando Ocariz), se livre à Philippe Legrand. Ce dernier, ancien journaliste au *Quotidien de Paris* et à RMC, est désormais directeur de la communication de *Paris Match*. Autant le dire tout de suite, à côté, « *Ambition intime* » fait

TE INTERDITE...

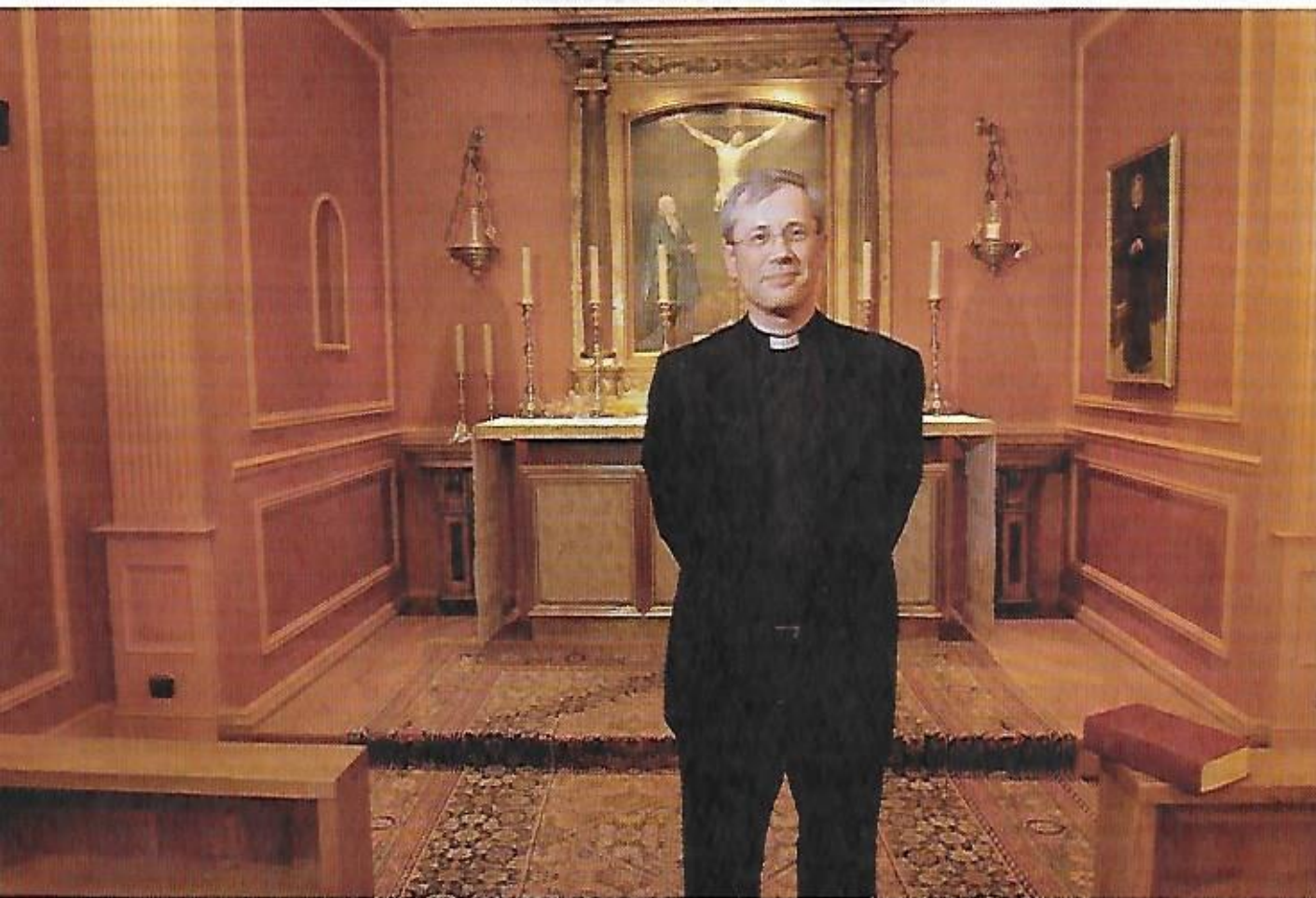


figure d'émission d'investigation et Karine Lemarchand de pit-bull de l'interview.

Il faut reconnaître que la méthode est ici très élaborée. Un chef-d'œuvre de communication bien maîtrisée, où les questions semblent effectivement « sans

concessions », abordant tous les aspects troubles de l'histoire passée et récente de « l'Œuvre de Dieu », mais où les réponses bottent en touche, noient le poisson, éludent, tout en sourire, bienveillance et onctuosité ecclésiastiques. En bon pro, Philippe Legrand fait comme

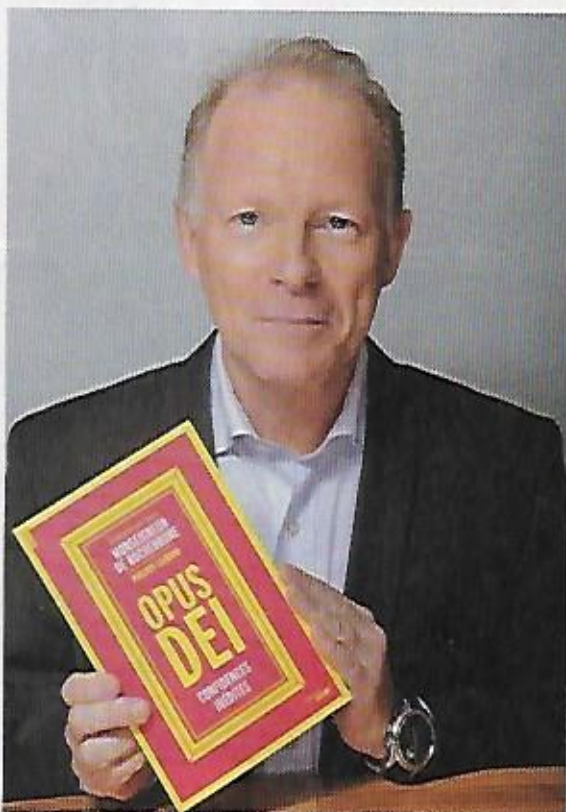
s'il ne se laissait pas abuser, relance, titille. Mgr de Rochebrune répond sur le mode du « c'est même pas vrai » et « c'est celui qui dit qui y est », et on passe à autre chose. De l'entretien « Canada Dry » de haute volée : ça ressemble à du journalisme, ça a le goût du journalisme, mais c'est de la com.

Quelques pépites glanées au cœur de chapitres organisés par thèmes, de la fondation de l'organisation, en 1928, par un jeune prêtre espagnol, Josémaria Escriva de Balaguer, à La Manif pour tous en passant par l'implication dans le franquisme, la pratique de la mortification, les aspects financiers, la place des femmes, le *Da Vinci* >

“NOUS NE SOMMES PROPRIÉTAIRES DE RIEN. NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT PRÔNE UN SYSTÈME ASSOCIATIF.” MGR DE ROCHEBRUNE

> Code ou l'influence occulte de l'Œuvre. La présence de plusieurs ministres, membres de l'Opus Dei, dans le gouvernement de Franco : « Il est à noter que ces ministres étaient moins des politiques que des hauts fonctionnaires au fait de l'administration concrète du pays. Par ailleurs, leur regard sur leurs concitoyens était emprunt d'une charité qui a contribué, dans certaines périodes compliquées où le ton se durcissait, à assouplir la sévérité du régime. » Quand l'intervieweur s'étonne, et avance qu'il est « difficile de croire que l'institution n'était pas alors au pouvoir en Espagne », il s'attire cette réponse cinglante : « Ce raccourci entraîne des doutes qui n'ont pas leur place ici. Ce n'est pas parce que vous appartenez à un club de joueurs de boules et que vous êtes docteur que vous allez pratiquer la médecine en jouant à la pétanque. Il n'est pas interdit dans la vie d'avoir plusieurs activités parfaitement indépendantes. » Imparable, en effet... Dès qu'il s'agit de finances, le prélat ignore tout. La mise à l'écart, par Benoît XVI, du banquier Ettore Gotti Tedeschi, laïc de l'Opus, à la tête de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), la banque du Saint-Siège : « Je l'ignore. Mais, d'après les journaux, la gouvernance de l'IOR se serait détériorée et aurait motivé un vote de défiance à son égard [...]. Mais, vraiment, je n'en sais rien. Et ce n'est pas une affaire de l'Opus Dei. » Des liens avec la mafia ? « Évidemment, non. » L'Opus Dei, « service secret du Vatican » ? « Moi-

“L'OPUS DEI SERT L'ÉGLISE DANS LA PAIX, LA PRIÈRE, L'AMOUR, EN SANCTIFIANT LE QUOTIDIEN DE LA VIE EN SOCIÉTÉ.” MGR DE ROCHEBRUNE



PHILIPPE LEGRAND, aujourd'hui directeur de la communication de Paris Match, livre un entretien vérité pour le moins orienté.

même, dans mon rôle, je peux vous le garantir, je n'ai aucune activité de renseignement. Saint Josémaría Escrivá a bâti l'Opus Dei avec pour seule mission de servir l'Église dans la paix, la prière, l'amour, en sanctifiant le quotidien de la vie en société. » Les biens immobiliers ? « Nous ne sommes propriétaires de rien. Notre mode de fonctionnement prône un système associatif. Les propriétaires de ces lieux que vous citez sont des membres ou des amis de l'Opus Dei, libres de leurs investissements. »

PETITS SECRETS ENTRE AMIS

Magique, ce système associatif. Et tous ces amis. Le sujet a beaucoup intéressé la justice il y a une dizaine d'années. Notamment un juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, Dominique de Talancé. À l'origine de cet intérêt, une perquisition effectuée en 2004 dans un immeuble abritant l'Association de la prélatrice de l'Opus Dei et l'Association de la prélatrice personnelle, au 7, rue Dufrenoy, dans le XVI^e arrondissement de Paris. Une enquête menée par les gendarmes dans le cadre de la plainte de Catherine Tissier à l'encontre de l'œuvre (lire, p. 40). Venus chercher des éléments en rapport avec des chefs d'abus de faiblesse, travail dissimulé, abus de confiance, mise en danger de la vie d'autrui et sujétion psychologique ou physique, les militaires vont tomber sur une mine de >

LE PARQUET REFUSE DE S'ATTAQUER AU VOLET FINANCIER

Pourquoi une enquête potentiellement aussi explosive que celle de l'affaire Tissier n'a jamais pu aboutir ? Avec les sommes en jeu, une myriade de sociétés écrans domiciliées dans des paradis fiscaux, des prêts importants concédés par des membres de l'Opus Dei, le dossier méritait d'être creusé. Des sources proches

de l'enquête racontent avoir été abasourdis par ce qu'elles ont découvert : « Des chèques-emplois fictifs qui permettaient de faire de la défiscalisation, une école hôtelière qui communiquait avec un centre de congrès par des réseaux souterrains, puis tout ce système de circulation de fonds. Il était évident que nous avions affaire à du blanchiment,

à la puissance des réseaux, à une entreprise de décervelage et d'esclavage. » Mais la juge d'instruction Dominique de Talancé, en charge du dossier à l'époque, n'a jamais obtenu son élargissement au volet financier. Elle ne pouvait aller plus loin sans risquer d'être dessaisie de la totalité du dossier. « Le parquet de l'époque était très politique »,

admet celle dont les rapports avec celui-ci, après son passage au pôle financier, étaient devenus très délicats. Le procureur, Yves Bot, était soupçonné d'enterrer les affaires susceptibles de gêner des proches du pouvoir. Et son amitié avec Claude Bébear, patron d'Axa et très proche de l'Opus Dei, n'était un mystère pour personne. ■ V. DE G.

> renseignements étonnante et inespérée. Des fichiers informatiques, des documents en pagaille, à partir desquels ils ont pu établir plusieurs rapports et des schémas qui permettent de mettre en évidence le financement particulièrement complexe et opaque des nombreuses structures associatives en lien avec l'Opus Dei. Des prêts sans intérêts, des dons, des abandons de créances, une toile d'araignée vertigineuse à laquelle Marianne a eu accès, et qui nous emmène loin, très loin des déclarations gentillettes de Mgr de Rochebrune.

MOUVEMENTS SUSPECTS

Le dossier est tellement énorme, et les sommes en jeu tellement considérables, que Dominique de Talancé réclame en février 2005 que l'enquête soit élargie et demande un réquisitoire supplétif « du chef de blanchiment » : « *Il résulte des investigations faites à partir des documents saisis à l'Acut [Association de culture universitaire et technique] et également à partir de l'exploitation des fichiers informatiques saisis, que certains membres de l'Opus Dei entretiennent des liens financiers étroits avec de multiples structures de l'Opus Dei dont la finalité n'est pas explicite, relations qui paraissent en réalité recouvrir des opérations suspectes de l'organisation.* » Au centre de cette toile d'araignée, un certain Charles Sobrino, domicilié rue Dufrenoy et délégué général de l'Œuvre en France en 1999. Salarié de la société Soukhanoff (autre nom des caviars Kaspia), il en a été directeur général. Julien Nagore, l'actuel gérant de la société et donc l'employeur de Charles Sobrino, est également membre de l'Opus et fondé de pouvoir de l'Acut. Autour de ces deux personnages, on trouve une myriade de sociétés et de prêts : le 15 mars 1994, par exemple, Charles Sobrino consent un prêt de 1 310 000 F à l'Acut, que celle-ci s'engage à rembourser en 109 versements de 12 000 F. Le 1^{er} mai 2000 a lieu un deuxième prêt d'un montant de 1 436 000 F, à rembourser en



donatella quattrone / eikon / mappp

LES GENDARMES ont établi plusieurs rapports et schémas relatifs au financement complexe et opaque de structures associatives en lien avec l'opulente institution.

119 versements de 12 000 F. Jusqu'à l'achat par Sobrino, via la société Immomad domiciliée au 17, place de la Madeleine, et dont il est l'associé gérant, de l'immeuble situé à cette même adresse, en plusieurs lots successifs. Deux mystérieuses sociétés de droit néerlandais, Hokacom et Fintrade Investissements BV sont impliquées dans l'opération. La seconde étant représentée en France par... Julien Nagore. Est-ce à dire que l'Opus Dei aurait acquis, par le jeu de sociétés écrans, l'immeuble qui abrite aujourd'hui les caviars Kaspia, en plein cœur du VIII^e arrondissement ?

La juge s'interroge sur les mouvements apparaissant sur les différents comptes de Charles Sobrino : « *L'importance des chèques portés au crédit de son compte entre 1999 et 2001*

est en complète contradiction avec ses déclarations de revenus pour la même période. » Mais Sobrino n'est pas seul. Ils sont plusieurs dizaines au cœur de ces mouvements suspects : « *Il y a tout lieu de penser que ces opérations initiées sous couvert de particuliers sont en réalité des opérations faites pour le compte de l'Opus Dei qui cherche à dissimuler l'origine des fonds qu'il détient.* »

Il y avait donc de quoi faire. Sauf que le procureur de la République n'a jamais fait suite à la demande d'élargissement. La justice n'a donc jamais pu enquêter sur les finances on ne peut plus troubles de l'Opus Dei. En 2009, la juge Brigitte Brun, qui a succédé à Dominique de Talancé, a transmis l'affaire au parquet, sans avoir pu avancer sur ce volet de l'affaire. L'Opus Dei a-t-il bénéficié de protections qui ont permis d'étouffer l'affaire ? « *Fantasmes* », pourrait répondre Mgr de Rochebrune. « *Laissez-moi vous dire que jamais l'Opus Dei n'a été mis en examen ni n'est passé au tribunal*, explique-t-il dans son livre d'entretiens. *De plus, aucun jugement dans ses conclusions n'a condamné l'Opus Dei.* » Certes. Encore faudrait-il que les dossiers ne se perdent pas mystérieusement entre le bureau du juge d'instruction et celui du procureur. ■ V. DE G.

EST-CE À DIRE QUE L'OPUS DEI AURAIT ACQUIS, PAR LE JEU DE SOCIÉTÉS ÉCRANS, L'IMMEUBLE QUI ABRITE LES CAVIARS KASPIA ?